



TANCRÉMONT 2026 du 17 au 19 juillet

Fiche d'inscription

Merci de compléter une fiche par personne à partir de 13 ans

Informations participant

Nom :	
Prénom :	
Adresse – Rue et n° :	
CP + localité :	
Pays :	
Téléphone :	
Adresse e-mail :	
Club :	
Véhicule(s) (type + immatriculation)	
Thème de reconstitution (facultatif)	
Type de tente/logement	
Jour d'arrivée (arrivée possible le 16 juillet)	

Inscription

- | | | |
|--------------------------|--|---------|
| ☐ | Inscription obligatoire pour chaque participant à partir de 13 ans | 15,00€ |
| ☐ | Réduction en tant que membre du 300ECBR (en ordre de cotisation) | - 5,00€ |

REPAS N'oubliez pas vos gamelles et vos couverts

Pas de reservation de repas sur place

Cochez ci-dessous les repas du traiteur souhaités

En plus des repas proposes ci-après, un mess de restauration rapide sera présent sur le terrain du jeudi au dimanche, et une petite restauration (croque-monsieur, pâtes bolo, hot-dogs et assiettes apéritives) vous sera proposée du vendredi soir au lundi soir à la Taverne du 300.

Vendredi 17 juillet

- | | | |
|--------------------------|--|--------|
| ☐ | Soir : poulet, merguez, légumes à la marocaine, pdt fines herbes | 13,00€ |
|--------------------------|--|--------|

Samedi 18 juillet

- | | | |
|--------------------------|---|--------|
| ☐ | Petit déjeuner : pain chocolat, baguette, pain, beurre, confiture, choco, fromage, jambon, café, thé, chocolat chaud, jus d'orange (servi de 7h30 à 9h30) | 8,00€ |
| ☐ | Midi : lunch paquet | 7,00€ |
| ☐ | Soir : cochon de lait grillé, pdt grenailles, buffet de crudités, pain et sauces | 17,00€ |

Dimanche 19 juillet

- | | | |
|--------------------------|--|--------|
| ☐ | Petit déjeuner – Option 1 : pain chocolat, baguette, pain, beurre, confiture, choco, fromage, jambon, café, thé, chocolat chaud, jus d'orange (servi de 7h30 à 9h30) | 8,00€ |
| ☐ | Petit déjeuner – Option 2 : œufs brouillés, lard, pain et beurre | 8,00€ |
| ☐ | Petit déjeuner – Option 1 + 2 | 14,00€ |
| ☐ | Midi : frisée aux lardons, pdt grenailles et pain | 11,00€ |
| ☐ | Soir : boulet sauce chasseur, gratin de pdt, salade garnie, légumes chauds | 13,00€ |

TOTAL DÛ :€

Signature :

Par ma signature, je déclare avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et y adhère en tout point.

ATTENTION : Envoi de la fiche d'inscription **AVANT le 3 juillet 2026**.
Une fiche d'inscription par personne. Les inscriptions groupées sur un seul formulaire ne seront pas prises en compte.

Renvoyez votre fiche complétée :

- Par email : inscription@300ecbr.be
- Par courrier : 300ECBR asbl – Rue de la Baronnerie, 7 – B-4920 Harzé
- En remplissant le formulaire directement en ligne via le QR code ci-contre.

PAIEMENT sur le compte bancaire du 300ECBR asbl

IBAN : BE48 0019 7000 4827

BIC : GEBABEBB

Indiquez en communication "Tancremont 2026 + NOM Prénom"

RÈGLES « TANCRÉMONT 2026 »

1. Chaque participant, même d'un jour, est tenu de se présenter aux organisateurs dès son arrivée.
- 2 . L'accès au terrain, dès le jeudi 16 juillet 14h00, hors installation du camp, est réservé exclusivement aux véhicules WWII ainsi qu'à ceux dont l'aspect extérieur permet de les assimiler.
- 3 . Seules les tenues d'époque 1930 - 1945 seront admises. Les tenues de l'Axe sont admises, sauf pour ce qui concerne les unités SS, SA, Gestapo et autres uniformes politiques et emblèmes ostentatoires (drapeaux,...) du régime Nazi.
4. Tout matériel actuel servant à l'intendance ou individuel (autre que le matériel de bivouac WWII (bouteilles, gobelets, sacs en plastiques, etc...)), sera autorisé à condition que celui-ci soit caché à la vue du public.
- 5 . Après montage du camp, il sera demandé aux participants de s'habiller en tenue d'époque et, lors de déplacements sur le site, d'avoir une tenue correcte et réglementaire (tête couverte, chemise et/ou veste fermée, ...).
- 6 . La vente et le débit de boisson sur le site ne sont pas autorisés, sauf pour les organisateurs de la manifestation.
7. Sur le camp, la consommation d'alcool sera modérée, raisonnable, discrète et conforme à la loi.
- 8 . Toutes les armes doivent être en ordre avec la législation actuelle. Dans le cas contraire, celles-ci sont interdites sur le terrain et la voie publique. Chacun est responsable.
- 9 . Seules les tentes WWII sont admises (Pas de tentes igloo, Quechua, etc...). L'utilisateur veillera à son ancrage pour en éviter la chute ou l'envol.
10. Une vitesse raisonnable (Max 5 Miles/h) est à respecter sur le camp. En cas de terrain gras ou humide, la traction intégrale sera utilisée.
11. Les déplacements « inutiles » en véhicules seront évités au maximum.
12. Il est interdit d'allumer du feu à même le sol.
13. Les chiens doivent être tenus en laisse.
14. Les participants sont tenus de se conformer aux indications des organisateurs et des forces de l'ordre sur le site et durant les déplacements en colonne.
15. L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des accidents et vols qui pourraient survenir lors de la manifestation.
16. Les mineurs seront vêtus d'une tenue d'enfant d'époque ou, dans le cas d'adolescent, il peut être en maquisard (pas d'enfants en uniforme).
17. Les mineurs sont sous la responsabilité pleine et entière de leur(s) parent(s).
18. Les participants sont tenus de respecter l'environnement. Tout vandalisme et/ou dégradation seront signalés aux autorités et sanctionnés. Les bois et forêts sont des propriétés privées à respecter.
19. Chaque conducteur vérifiera que son véhicule est en ordre d'immatriculation, d'assurance, de contrôle technique éventuel, conforme aux règles du code de la route et que son permis de conduire correspond au véhicule utilisé.
20. Du fait de son inscription, tout participant/club/groupe marque son accord avec le présent règlement.